

## Annexe 1

# Rapide présentation de la formation cadranographe

### Historique

En 1984, l'Association suisse des fabricants de cadrans, dont l'apijah est l'héritière, a mis sur pied une formation privée de cadranographe afin de répondre à ses besoins en compétences spécifiques. En 2011, l'apijah a choisi de transférer la responsabilité de cette formation au Service de la formation professionnelle de la Convention patronale, tout en continuant d'en assumer les charges financières directes.

Depuis cette transition, la CP s'est engagée à en assurer la pérennité professionnelle et à en garantir le développement et le positionnement stratégique au sein de la formation professionnelle suisse. En choisissant de maintenir la formation dans un cadre privé, et ainsi de ne pas l'intégrer dans le système de formation suisse, la CP a privilégié l'agilité à la rigidité face aux besoins, la proximité avec les acteurs de la formation et l'indépendance des plans de formation. Ainsi depuis 10 ans, la CP a réalisé :

- L'adaptation continue des programmes de formation aux évolutions technologiques de la branche
- Le développement et l'approfondissement des connaissances professionnelles nécessaires à tout professionnel du domaine
- La standardisation des procédures d'examen garantissant l'équité et un niveau d'exigence élevé dans la branche
- Le développement des connaissances des activités connexes au métier de cadranographe, grâce à des stages et des visites : fabrication des clichés, fabrication des vernis, utilisation et diversité des machines
- La formation des experts œuvrant dans les procédures d'examen

Ainsi la formation qui est dispensée répond aux besoins de mains d'œuvres certifiées des cadraniers. Depuis 2004, 102 cadranographes ont été diplômés.

### Organisation de la formation

Elle se déroule sur deux ans en mode dual. La partie pratique est dispensée au sein de l'entreprise selon des objectifs définis dans le plan de formation. La partie connaissances professionnelles est donnée par des professionnels dans leur domaine qui sont mandatés par la CP, à hauteur de 130 périodes réparties sur les deux années de formation (représentant environ 20 jours de cours, y compris journées de stage et de visite). La formation théorique est organisée à La Chaux-de-Fonds.

Les apprentis suivent également les cours de culture générale de niveau AFP à l'école professionnelle.

### **Contenu de la formation**

Les objectifs de la formation pratique sont décrits dans la partie B du Règlement de la formation de cadranographe du 19 avril 2012. Le programme d'enseignement des connaissances professionnelles est décrit dans la partie C dudit règlement.

### **Public cible**

La formation s'adresse à deux publics distincts. Le premier est formé de jeunes terminant leur école obligatoire et voulant s'engager dans une voie professionnelle, le second est composé d'adultes avec plusieurs années de pratique professionnelle dans le domaine et souhaitant obtenir un diplôme de métier, validant leur savoir-faire technique tout en élargissant leur champ de connaissances.

### **Diplôme décerné**

Certificat de branche de la Convention patronale industrie horlogère suisse.